



PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2018

Date de Convocation

15 novembre 2018

Date d’Affichage

30 novembre 2018

Nombre de délégués

- En exercice	61
- Présents	47
- Votants	48
- Représentés	01
- Absents	13

L’an deux mille dix-huit, le 23 novembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur James CHERON, Président du SIRMOTOM.

Présents :

Représentant la Communauté de Communes « Pays de Montereau » :

M.M. DALICIEUX, PATY, Mme DUFFAULT, M.M. CADARIO, LENARDUZZI, MUNOZ, Mmes PLANADE, JAMET-SYLVESTRE, TIMON, GODON, M.M. DELALANDRE, POUSSEL, BUZZI, Mme QUERMELIN, M.M. CADET, CHON, FONTAINE, Mme HONDERLIK, M.M. CHEREAU, CHERON, AFONSO, Mmes CHARET, SAGOT, PRAT, M. AUTHIER, Mme DE SAINT LOUP, M.M. TROUVE, MAILLARD Gaston, CHOLLET, DEMONT, AFONSO Jean, MAILLARD Pascal.

Représentant la Communauté de Communes « Moret Seine et Loing » :

M.M. GOLDSTEIN, RODRIGUEZ, Mme KLEIN, M. RICHETIN.

Représentant la Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing » :

M.M. CHIANESE, SIMONET.

Représentant la Communauté de Communes « Brie Nangissienne » :

M. MARTIN.

Représentant la Communauté de Communes « Bassée Montois » :

Mme PIQUOIS, M.M. CHOMET, BOITEUX, Mmes BOUNIOUX, VILLIERS, BELTRAN, VOLLEREAU, M. YWANNE.

Représentés : Mme BLANCHET représentée par Mme CHARET.

Absents :

M.M. SIMARD, BERGAMASCHI, SANCHEZ, DA COSTA FERREIRA Paulo, DA SILVA, LEDOUX, OLLAR, GOSSEREZ, THILLAYS, OZOG, Mmes GRIERE, ROBBE, Mmes HECTOR.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Claude DE SAINT LOUP, 1^{ère} Vice-Présidente.

La séance est ouverte à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur James CHERON.

*Madame ZAÏDI procède à l'appel...
Le quorum étant atteint, le Comité peut valablement délibérer.*

M.CHERON : Bonsoir à tous.

Nous devons désigner un Secrétaire de séance. J'ai reçu la candidature extrêmement spontanée de Marie-Claude DE SAINT-LOUP ! Y a-t-il d'autres candidats ? (Non).

Marie-Claude DE SAINT-LOUP est désignée Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- Approbation des Procès-Verbaux des séances du 17 septembre 2018 et du 09 novembre 2018 ;
- Délibération portant sur la modification des statuts du SYTRADEM en date du 08 octobre 2018 ;

FINANCES

- Autorisation donnée au Président à attribuer une subvention au collègue André Malraux dans le cadre d'un voyage pédagogique portant sur la thématique des énergies et des déchets ;
- Autorisation donnée au Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional Ile-de-France, pour la 1^{ère} phase du projet de modernisation des points d'apport volontaire pour les communes du SIRMOTOM ;

FONCTION PUBLIQUE-PERSONNEL

- Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne ;
- Autorisation donnée au Président à modifier la délibération n°DCS2016/27 portant sur la mise en place le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) : intégration du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux ;

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

- Autorisation donnée au Président à modifier le règlement intérieur fixant les conditions d'accès aux déchetteries du SIRMOTOM ;

- Affaires et questions diverses : Point sur les dépôts sauvages.

**APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 17 SEPTEMBRE 2018
ET DU 09 NOVEMBRE 2018**

M.CHERON : Avez-vous des observations ? (Non).

Qui est contre ? (0 voix).

Qui s'abstient ? (0 voix).

Ils sont adoptés. C'est l'occasion de remercier la sténotypiste et les services pour la qualité de leur travail !

**DELIBERATION PORTANT SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYTRADEM EN DATE
DU 08 OCTOBRE 2018**

M.CHERON : Vous avez eu communication des textes préalablement pour pouvoir en prendre connaissance et de la petite note de synthèse. Nous rejoignons très largement le sujet que nous avons évoqué lors de notre dernière réunion.

Avez-vous des questions ou des observations ? (Non).

Nous devons nous prononcer sur la procédure de modification statutaire du SYTRADEM et sur les modifications statutaires qui nous sont soumises.

Qui est contre la proposition des nouveaux statuts du SYTRADEM telle qu'elle nous a été transmise ? (L'unanimité des votants).

Qui s'abstient ? (0 voix).

Qui est pour ? (0 voix).

Le Conseil s'oppose donc de façon unanime aux nouveaux statuts.

**AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT A ATTRIBUER UNE SUBVENTION AU COLLEGE
ANDRE MALRAUX DANS LE CADRE D'UN VOYAGE PEDAGOGIQUE PORTANT SUR LA
THEMATIQUE DES ENERGIES ET DES DECHETS**

M.CHERON : La subvention envisagée s'élève à 800 € pour un voyage à Friburg-en-Brisgau, en Allemagne. Un certain nombre de dispositions similaires avaient déjà été prises pour d'autres établissements scolaires les années précédentes. Avez-vous des questions ? (Non).

Certains d'entre vous siègent-ils au Conseil d'administration du collège André Malraux ? (Non). Tout le monde peut donc prendre part au vote.

Qui est contre ? (0 voix).

Qui s'abstient ? (0 voix).

C'est adopté à l'unanimité.

**AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT A SOLLICITER UNE SUBVENTION AUPRES DU
CONSEIL REGIONAL ILE-DE-FRANCE, POUR LA 1^{ERE} PHASE DU PROJET DE MODERNISATION
DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LES COMMUNES DU SIRMOTOM**

M.CHERON : Vous connaissez le projet concernant les points d'apport volontaire. Il s'agit d'aller chercher des subventions de la Région sur trois exercices successifs -pour optimiser la captation des subventions de la Région. Avez-vous des questions ? (Non).

Qui est contre ? (0 voix).

Qui s'abstient ? (0 voix).

C'est adopté à l'unanimité.

**APPROBATION DE LA CONVENTION UNIQUE ANNUELLE RELATIVE AUX MISSIONS
OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE SEINE-ET-MARNE**

M.CHERON : Il s'agit d'une mission de soutien à la préparation de la rédaction d'un certain nombre de documents. Avez-vous des questions ? (Non).

Qui est contre ? (0 voix).

Qui s'abstient ? (0 voix).

C'est adopté.

**AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT A MODIFIER LA DELIBERATION N°DCS2016/27
PORTANT SUR LA MISE EN PLACE LE REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES
FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL
(R.I.F.S.E.E.P.) : INTEGRATION DU CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES
TERRITORIAUX**

M.CHERON : Ces intégrations arrivent au fil de l'eau. Vous y êtes habitués. Avez-vous des questions ? (Non).

Qui est contre ? (0 voix).

Qui s'abstient ? (0 voix).

C'est adopté.

**AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT A MODIFIER LE REGLEMENT INTERIEUR FIXANT
LES CONDITIONS D'ACCES AUX DECHETTERIES DU SIRMOTOM**

M.CHERON : Vous avez eu communication des modifications, des compléments et des suppressions apportées de façon claire. Avez-vous des questions ? (Non).

Qui est contre ? (0 voix).

Qui s'abstient ? (0 voix).

C'est adopté.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES : POINT SUR LES DEPOTS SAUVAGES

M.CHERON : Vous avez reçu un résumé sur la question des dépôts sauvages. Nous avons décidé de mettre en place un petit groupe de travail pour étudier les possibilités de réduction des dépôts sauvages. Ce groupe s'est réuni en mai dernier. Une analyse de la problématique et du service de collecte des dépôts sauvages de déchets mis en place par le SIRMOTOM a été réalisée. Une réflexion a porté sur ce qui pourrait être fait. Il a également étudié les limites de compétences et le cadre conventionnel avec notre prestataire de services.

Il en est ressorti la nécessité de faire un effort de communication afin d'accompagner les communes dans leurs propres communications pour lutter contre les dépôts sauvages. Il a également préconisé de poursuivre la veille, de la part des services, sur les opportunités à saisir au niveau départemental et régional.

Il n'y a pas de solution miracle, sinon nous le verrions sur les autres territoires et nous nous en inspirerions. Hélas, nous constatons qu'il y a des dépôts sauvages un peu à droite et à gauche. En ce moment un peu moins... c'est peut-être dû à la saison. Nous ne sommes pas plus touchés que d'autres territoires. Certains le sont beaucoup plus que nous. Néanmoins, nous sommes également concernés. Avez-vous des questions ? (Non).

Je remercie le groupe de travail. Cette réflexion n'est évidemment pas abandonnée.

Avez-vous d'autres questions ou observations diverses ?

Mme KLEIN : Je souhaite adresser mes remerciements au SIRMOTOM pour l'attribution d'un composteur à l'école de Villemaréchal. Les institutrices l'avaient demandé. Le composteur a été installé et livré cette semaine.

M.CHERON : Vous vous remerciez vous-même ! C'est la politique mise en place par le Conseil syndical qui a permis l'installation de ce composteur. Je remercie également les agents. Quand une école le demande, nous y répondons évidemment favorablement. C'est dans l'axe des actions du SIRMOTOM et cela participe à l'éducation des enfants en la matière. Il y a des demandes également pour les poulaillers, mais c'est plus compliqué. Les écoles n'ont pas une vie linéaire tout au long de l'année. Or, les poules ont besoin de nourriture et de soins toute l'année. Il est donc difficile d'installer un poulailler dans un établissement scolaire. En revanche, il n'y a pas de problème pour les composteurs qui peuvent prendre des vacances comme les enfants et les enseignants !

Avez-vous d'autres questions ? (Non).

Je vous propose de partager ensemble un pot de l'amitié pour fêter ensemble la fin de l'année ! Notre prochaine réunion aura lieu en 2019.

La séance est levée à 19 H 45.